



NanoXplore Inc.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 30 juin 2025 et 2024





Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de NanoXplore inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de NanoXplore inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 30 juin 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 juin 2025 et 2024;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour PwC, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663, Téléc. courriel : ca_quebec_main_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Comptabilisation des revenus sur les contrats d'outillage

Se référer à la note 2 – Résumé des principales méthodes comptables, et à la note 9 – Actifs et passifs sur contrat, des états financiers consolidés.

La Société comptabilise les revenus liés aux contrats d'outillage au fur et à mesure de l'avancement des travaux en utilisant le ratio des coûts engagés à ce jour par rapport au total des coûts estimatifs du contrat.

Les coûts du contrat sont estimés au moment de la signature du contrat et sont revus à chaque clôture de période. Des ajustements aux estimations initiales des coûts totaux estimatifs du contrat sont souvent nécessaires au fur et à mesure que les travaux visés par le contrat progressent et que l'expérience est acquise, même si la portée des travaux visés par le contrat peut ne pas changer.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025, la Société a comptabilisé un montant de 15 761 388 \$ au titre des revenus tirés des contrats d'outillage.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a déterminé la comptabilisation des revenus tirés des contrats d'outillage, y compris le total des coûts estimatifs pour un échantillon de contrats, en effectuant ce qui suit :
 - Obtenir et lire les contrats et les modifications, le cas échéant, pour comprendre la portée du contrat et les principales modalités;
 - Évaluer si les modifications, le cas échéant, justifient une modification du total des coûts estimatifs du contrat;
 - Interroger les gestionnaires de projet de la Société pour évaluer si les coûts engagés à ce jour, par rapport au total des coûts estimatifs du contrat, correspondent aux progrès réalisés jusqu'à présent et pour déterminer s'il existe des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les coûts d'achèvement;
 - Comparer la marge attendue initiale à la marge réelle;

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison des jugements importants portés par la direction pour déterminer le total des coûts estimatifs du contrat. De ce fait, nous avons dû déployer des efforts importants pour mettre en œuvre les procédures d'audit visant à évaluer le total des coûts estimatifs du contrat, et ces procédures ont fait intervenir un niveau élevé de subjectivité.	– Procéder à un nouveau calcul des revenus tirés des contrats d'outillage à comptabiliser en fonction des prix des contrats d'outillage, des coûts engagés à ce jour et du total des coûts estimatifs du contrat. • Pour un échantillon de contrats d'outillage, comparer la marge de l'exercice précédent avec la marge réelle sur les contrats terminés ou avec la marge au 30 juin 2025 sur les contrats en cours pour déterminer la capacité de la direction à établir des prévisions réalistes. • En se fondant sur un échantillonnage, tester les coûts engagés à ce jour pour étayer les éléments probants.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

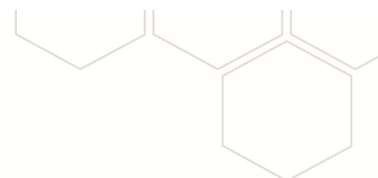


L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est François Berthiaume.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Québec (Québec)
Le 16 septembre 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125971



États consolidés de la situation financière

Aux 30 juin (En dollars canadiens)	2025 \$	2024 \$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 587 960	26 504 880
Créances et actifs sur contrat [Note 4]	20 799 450	24 955 170
Stocks [Note 5]	16 718 702	17 034 659
Charges payées d'avance et autres actifs	1 575 255	1 660 369
	57 681 367	70 155 078
Actifs non courants		
Dépôts de location	250 187	250 613
Dépôts sur équipement	4 462 889	3 946 259
Actifs au titre de droits d'utilisation [Note 6a]	6 130 403	7 652 182
Immobilisations corporelles [Note 6b]	65 609 478	60 203 892
Immobilisations incorporelles [Note 7a]	11 959 491	13 254 401
Goodwill [Note 7b]	1 919 673	1 919 673
Actif d'impôt différé [Note 14]	3 188 390	2 310 900
Total de l'actif	151 201 878	159 692 998
Passif et capitaux propres		
Passifs courants		
Emprunts bancaires [Note 10a]	857 750	1 522 700
Fournisseurs et charges à payer [Note 8]	20 610 222	22 983 515
Impôts sur le résultat à payer [Note 14]	850 251	—
Passifs sur contrat [Note 9]	1 890 709	2 978 374
Partie courante des obligations locatives [Note 10b]	3 430 404	4 110 509
Partie courante de la dette à long terme [Note 10]	2 116 911	2 075 563
	29 756 247	33 670 661
Passifs non courants		
Passifs au titre des prestations déterminées [Note 11]	941 466	539 598
Obligations locatives [Note 10b]	14 018 178	8 856 864
Dette à long terme [Note 10]	2 196 013	4 270 940
Passif d'impôt différé [Note 14]	4 934 852	4 705 063
Total du passif	51 846 756	52 043 126
Capitaux propres		
Capital-actions [Note 12a]	182 683 203	182 683 203
Réserves [Note 12b]	7 290 752	5 855 387
Montant cumulé des écarts de change	95 323	(162 900)
Déficit	(90 714 156)	(80 725 818)
Total des capitaux propres	99 355 122	107 649 872
Total du passif et des capitaux propres	151 201 878	159 692 998

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 19 – Événements postérieurs à la date de clôture

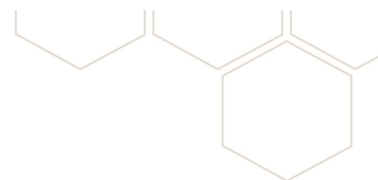
Approuvé au nom du conseil d'administration

Soroush Nazarpour

Soroush Nazarpour

Joseph G. Peter

Joseph G. Peter



États consolidés du résultat net et du résultat global

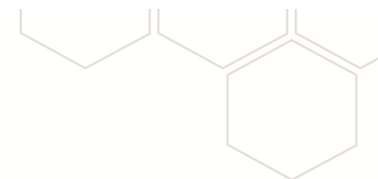
Pour les exercices clos les 30 juin

(En dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
Revenus		
Revenus de client [Note 13]	126 363 218	128 600 936
Autres revenus [Note 13]	2 555 170	1 391 432
	128 918 388	129 992 368
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation		
Coût des marchandises vendues [Note 13]	98 183 546	101 486 565
Frais de recherche et développement [Note 13]	5 128 033	4 843 804
Frais généraux, de vente et d'administration [Note 13]	21 354 526	21 602 648
Rémunération fondée sur des actions	1 435 365	1 557 425
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	6 817 138	6 362 339
Amortissement des immobilisations corporelles (autres)	2 618 552	2 804 284
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 883 455	1 843 677
Écart de change	417 130	287 302
	137 837 745	140 788 044
Résultat d'exploitation	(8 919 357)	(10 795 676)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	—	18 453
Intérêts sur emprunts bancaires et dette à long terme	(346 452)	(483 187)
Intérêts théoriques sur obligations locatives	(751 077)	(643 762)
Revenus d'intérêts	670 647	1 205 743
Résultat avant impôt	(9 346 239)	(10 698 429)
Impôts sur le résultat exigibles	(966 013)	(5 598)
Impôts sur le résultat différés	655 132	(960 979)
	(310 881)	(966 577)
Résultat net	(9 657 120)	(11 665 006)
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :</i>		
Écart de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	258 223	(197 452)
<i>Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net :</i>		
Avantages de retraite – pertes actuarielles, montant net	(331 218)	6 035
Résultat global	(9 730 115)	(11 856 423)
Résultat par action		
De base et dilué	(0,06)	(0,07)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base et dilué)	170 608 431	169 910 256

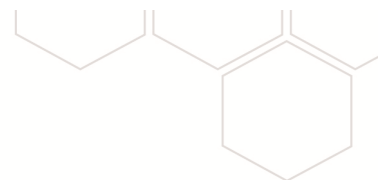
Compte tenu de la perte constatée pour les périodes, les options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du résultat dilué par action en raison de leur effet antidilutif.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés


États consolidés des variations des capitaux propres

(En dollars canadiens)	Nombre d'actions ordinaires	Capital-actions \$	Réserves \$	Montant cumulé des écarts de change \$	Déficit \$	Capitaux propres \$
Solde au 30 juin 2023	169 378 431	180 308 703	4 999 662	34 552	(69 066 847)	116 276 070
Résultat net	—	—	—	—	(11 665 006)	(11 665 006)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(197 452)	6 035	(191 417)
Résultat global	—	—	—	(197 452)	(11 658 971)	(11 856 423)
Exercice d'options d'achat d'actions	1 230 000	2 374 500	(701 700)	—	—	1 672 800
Rémunération fondée sur des actions	—	—	1 557 425	—	—	1 557 425
Solde au 30 juin 2024	170 608 431	182 683 203	5 855 387	(162 900)	(80 725 818)	107 649 872
Résultat net	—	—	—	—	(9 657 120)	(9 657 120)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	258 223	(331 218)	(72 995)
Résultat global	—	—	—	258 223	(9 988 338)	(9 730 115)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	1 435 365	—	—	1 435 365
Solde au 30 juin 2025	170 608 431	182 683 203	7 290 752	95 323	(90 714 156)	99 355 122

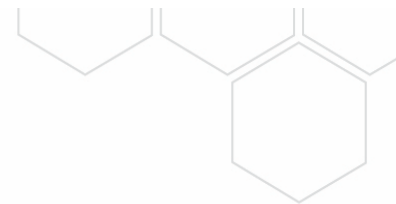
Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés



Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 juin (En dollars canadiens)	2025 \$	2024 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net	(9 657 120)	(11 665 006)
Éléments hors trésorerie :		
Amortissement	11 319 145	11 010 300
Rémunération fondée sur des actions	1 435 365	1 557 425
Intérêts théoriques sur obligations locatives	751 077	643 762
Intérêts théoriques sur dette à long terme	70 136	92 525
Autres charges financières	(57 658)	93 440
Impôts sur le résultat différés	(655 132)	960 979
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	—	(18 453)
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et les charges de l'exercice	1 936	(44 040)
Variation nette de la juste valeur des dérivés de couverture de change	(599 985)	414 898
Écart de change latent	270 999	(557 100)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
Créances et actifs sur contrat	4 340 569	(3 149 429)
Stocks	478 180	295 438
Charges payées d'avance et autres actifs	108 373	(255 967)
Fournisseurs et charges à payer	(1 616 154)	3 082 471
Impôts sur le résultat à payer	850 251	—
Passifs sur contrat	(1 087 665)	1 960 525
	5 952 317	4 421 768
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Exercice d'options d'achat d'actions	—	1 672 800
Variation des emprunts bancaires	(857 750)	—
Immobilisations corporelles financées par le biais de contrats de location	5 535 012	—
Émission de la dette à long terme	—	4 472 322
Remboursement des obligations locatives	(4 459 498)	(3 453 816)
Remboursement de la dette à long terme	(2 158 194)	(6 189 647)
	(1 940 430)	(3 498 341)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Remboursement du solde du prix d'achat d'acquisition d'entreprises	—	(1 000 000)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(571 269)	(570 386)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(13 210 859)	(6 072 062)
Variation de dépôts sur équipement	(528 917)	(3 133 001)
Cession d'immobilisations corporelles	2 285 764	127 218
	(12 025 281)	(10 648 231)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(8 013 394)	(9 724 804)
Effet net des variations de taux de change sur la trésorerie	96 474	19 189
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	26 504 880	36 210 495
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	18 587 960	26 504 880
Intérêts sur emprunts bancaires, dette à long terme et obligations locatives payés	1 097 529	932 094
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les fournisseurs et charges à payer	516 699	858 702
Crédit d'impôt à l'investissement comptabilisé en immobilisations corporelles et inclus dans les créances et actifs sur contrat	—	1 200 000

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés



[Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en dollars canadiens]

1. NATURE DES ACTIVITÉS

NanoXplore Inc., et ses filiales (collectivement, « NanoXplore » ou la « Société »), est une société de graphène, un manufacturier et un fournisseur de poudre de graphène à haut volume pour usage dans les marchés industriels. La Société fournit également des produits de composite et des produits de plastique enrichis de graphène standards et sur mesure à plusieurs clients dans les domaines du transport, de l'emballage et de l'électronique, ainsi que dans d'autres secteurs industriels. La Société est également un fabricant de batteries Li-ion enrichies au silicium-graphène pour les marchés des véhicules électriques (« VE ») et du stockage de réseau. NanoXplore a été constituée par fusion en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* par certificat de fusion daté du 21 septembre 2017 et son siège social est situé au 4500 boulevard Thimens, Montréal (Québec), Canada.

Les titres de NanoXplore sont négociés sur la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « GRA » et également sur l'OTCQX sous le symbole « NNXPFF ».

La Société a deux secteurs à présenter en fonction des produits : matériaux avancés, plastiques et produits composites et cellules de batterie et matériaux [Note 18].

Les états financiers consolidés de NanoXplore pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024 ont été revus et approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration de la Société, le 16 septembre 2025.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers consolidés conformes aux IFRS, y compris les chiffres comparatifs, à l'exception de ce qui est indiqué à la note 3.

BASE D'ÉVALUATION

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique.

BASE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société, ainsi que ceux des entités suivantes :

a) Filiales

Les filiales sont des entités dont la Société détient le contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur les activités de celle-ci.

Les filiales sont consolidées entièrement à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle survient la perte du contrôle.

La Société détient les filiales suivantes :

Filiales	Secteur à présenter
CEBO Injections SA (« CEBO »), basée en Suisse, avec une participation de 100 % [2024 – NanoXplore Switzerland Holding SA (« NanoXplore Switzerland »), basée en Suisse, avec une participation de 100 %. NanoXplore Switzerland détient 100 % de CEBO. Ces entreprises ont été fusionnées au 1 ^{er} juillet 2024.]	Matériaux avancés plastiques et produits composites
NanoXplore Holdings USA, Inc. (« NanoXplore Holdings USA »), basée aux États-Unis avec une participation de 100 % [2024 – 100%]. NanoXplore Holdings USA détient 100 % de NanoXplore USA, Inc. [2024 – 100%] et 100% de RMC Advanced Technologies Inc. [2024 – néant]	Matériaux avancés plastiques et produits composites
Sigma Industries Inc. (« Sigma »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2024 – 100 %]. Sigma a deux filiales actives entièrement détenues : Faroex Ltd., basée au Manitoba, et René Matériaux Composites Ltée, basée au Québec. René Matériaux Composites Ltée ne détient aucune filiale [2024 – a une filiale active entièrement détenue : RMC Advanced Technologies Inc. basée aux États-Unis maintenant détenue par NanoXplore Holdings USA, Inc.]	Matériaux avancés plastiques et produits composites
Canuck Compounds Inc. (« Canuck »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2024 – 100 %]	Matériaux avancés plastiques et produits composites
VoltaXplore Inc. (« VoltaXplore »), basée au Canada avec une participation de 100 % [2024 – 100 %].	Cellules de batterie et matériaux

L'ensemble des opérations, des soldes, des revenus et des charges résultant de transactions intragroupe de la Société sont éliminés. Les profits et pertes résultant de transactions intragroupe comptabilisés à l'actif sont également éliminés au moment de la consolidation.

MONNAIE ÉTRANGÈRE

a) Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de NanoXplore est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments inclus dans les états financiers consolidés de chaque entité sont comptabilisés dans cette monnaie fonctionnelle. Toutes les filiales utilisent le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle, sauf NanoXplore Switzerland et CEBO, qui utilisent le franc suisse (« CHF ») et RMC Advanced Technologies Inc., NanoXplore Holdings USA et NanoXplore USA Inc. qui utilisent le dollar américain (« \$ US »). Les actifs et les passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs états des résultats sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

b) Transactions et soldes

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires, ainsi que les revenus et les charges libellés en devises étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date à laquelle la transaction survient. Les profits ou pertes de change en résultant sont constatés aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Les profits ou pertes de change sont présentés aux états consolidés du résultat net et du résultat global sous le poste « Écart de change ».

COMPTABILISATIONS DES REVENUS

Les revenus incluent les revenus liés à la vente de produits fabriqués et aux contrats de fabrication d'outillage ainsi que les autres revenus et sont comptabilisés aux montants prévus dans les contrats de clients. Les revenus liés à la vente de produits fabriqués sont comptabilisés quand les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire au moment où le contrôle du produit est transféré, et quand toutes les obligations envers le client sont remplies, de sorte que ce dernier soit en mesure d'accepter le produit. Les revenus liés aux contrats d'outillage sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux. Des créances sont comptabilisées quand les produits sont livrés ou quand les services sont rendus, puisque c'est uniquement à ce moment que la contrepartie n'est assortie d'aucune condition, seul l'écoulement du temps étant requis avant que le paiement ne soit exigible. La Société ne prévoit pas avoir de contrats pour lesquels la période comprise entre le transfert des produits ou des services et le paiement du client excède un an. En conséquence, la Société n'ajuste pas les prix de transaction pour tenir compte de la valeur temps de l'argent. Les paiements en trésorerie reçus ou les avances exigibles à la suite d'arrangements contractuels sont comptabilisés comme obligations contractuelles jusqu'à ce que les conditions de comptabilisation des revenus aient été remplies.

Si la Société a constaté des revenus, mais n'a pas émis de facture, le droit à contrepartie sera constaté à de titre d'actifs sur contrat au poste des créances et actifs sur contrat dans les états consolidés de la situation financière de la Société. L'actif contractuel sera transféré dans les comptes clients à l'émission de la facture, ce qui indique que le droit au paiement n'est plus assorti de conditions. Si des paiements sont reçus ou des factures sont émises à un client, avant la prestation de service, la Société comptabilisera un passif sur contrat, au poste Passifs sur contrat dans les états consolidés de la situation financière de la Société. Le passif sur contrat est transféré dans les revenus une fois que les services connexes sont réputés avoir été rendus.

Les autres revenus incluent principalement l'aide financière gouvernementale.

AIDE FINANCIÈRE GOUVERNEMENTALE

La Société reçoit périodiquement une aide financière gouvernementale dans le cadre de programmes incitatifs gouvernementaux et grâce aux crédits d'impôt remboursables. L'aide financière gouvernementale, autre que les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables, est comptabilisée initialement comme des subventions différées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les fonds seront reçus, et que la Société répondra à tous les critères associés à l'octroi des fonds. Les revenus sont constatés en tant qu'autres revenus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les fonds seront reçus.

Les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables sont comptabilisés en réduction de l'impôt sur le résultat dans l'état consolidé du résultat et du résultat global lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions associées à l'aide et dans la mesure où il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles sur lesquels les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables pourront être utilisés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts auprès des banques et d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins, ou qui peuvent être rachetés à tout moment sans pénalité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est libérée, annulée ou expirée.

La Société classe ses instruments financiers parmi les catégories décrites ci-après :

a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie et les comptes clients et autres créances. Les actifs financiers de la Société au coût amorti sont inclus dans les actifs courants en raison de leur nature à court terme. Les actifs financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement au montant que l'on s'attend à recevoir, diminué, si celui-ci est élevé, d'un escompte afin de ramener les actifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué d'une provision pour dépréciation. Pour les comptes clients, la Société applique l'approche simplifiée permise par IFRS 9, qui exige que les pertes attendues sur la durée de vie soient comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des créances. La Société suppose qu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit pour les instruments à faible risque de crédit.

b) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les emprunts bancaires, les fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme. Les passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant à payer, diminué, si celui-ci est élevé, d'un escompte afin de ramener les dettes à leur juste valeur. Par la suite, les fournisseurs et charges à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en tant que passifs courants si le paiement est exigible dans les 12 mois. Sinon, ils sont présentés comme des passifs non courants.

c) Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Une méthode de comptabilisation précise est requise pour les dérivés désignés comme instruments de couverture dans les relations de couverture de flux de trésorerie ou dans un investissement net dans des établissements à l'étranger. Pour pouvoir utiliser la comptabilité de couverture, certaines conditions strictes doivent être remplies par les instruments de couverture soit, une documentation appropriée, la probabilité d'occurrence de la transaction de couverture et l'efficacité de la couverture. Les instruments dérivés utilisés dans la comptabilité de couverture sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière. Dans la mesure où la couverture est efficace, les profits ou pertes sur dérivés désignés comme instruments de couverture dans les relations de couverture de flux de trésorerie ou dans un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés au poste Autres éléments du résultat global dans le Montant cumulé des écarts de change. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée immédiatement dans les états consolidés du résultat net.

Au moment où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net, tout profit précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres aux états consolidés du résultat net et présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global. Cependant, si un actif ou un passif non financier est comptabilisé à la suite de la transaction couverte, les profits et les pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont inclus dans l'évaluation initiale de l'élément couvert. Si une transaction prévue n'est plus attendue ou si l'instrument de couverture devient inefficace, tout profit ou toute perte connexe comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est immédiatement transféré aux états consolidés du résultat net. Tous les autres instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société n'a pas fourni la documentation requise concernant l'identification, la désignation et l'efficacité des contrats de change à terme conformément à la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats de change à terme de la Société qui sont utilisés pour couvrir les ventes prévues libellées en devises sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits ou pertes de change sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

STOCKS

Les stocks sont présentés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou celle du premier entré premier sorti, selon la nature des stocks. Les coûts incluent toutes les charges directement attribuables au processus de fabrication ainsi que des tranches appropriées des frais généraux de production associés selon une capacité d'exploitation normale. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des affaires moins les coûts de transaction et les frais de vente associés. Lorsque les circonstances ayant préalablement incité la Société à déprécier les stocks en deçà de leur coût n'existent plus ou lorsqu'une hausse de la valeur de réalisation nette est manifeste, en raison de nouvelles circonstances économiques, le montant de la dépréciation est repris (c.-à-d., la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale) de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur de réalisation nette révisée, selon le moins élevé de ces montants.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur la durée utile de vie estimative de l'actif, compte tenu de toute valeur résiduelle. L'amortissement se détaille comme suit :

Terrain	Non amorti
Bâtiment	20 à 35 ans
Équipements de production	2 à 25 ans
Améliorations locatives	Durée de la location
Matériel de laboratoire, ordinateurs, mobilier de bureau et matériel roulant	2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles, méthodes d'amortissement et durées de vie utile des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin. Une immobilisation est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur ne devrait découler de son utilisation continue. Tout profit ou perte découlant de la cession d'un actif, à savoir la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé en tant que profit ou perte aux états consolidés du résultat net et du résultat global. Lorsqu'une immobilisation est constituée d'un amalgame de composantes importantes ayant des durées de vie utile différentes, les composantes sont comptabilisées séparément sous forme d'immobilisations corporelles distinctes. Les charges engagées pour remplacer une composante d'une immobilisation corporelle qui est comptabilisée séparément, y compris les charges liées aux inspections et aux révisions majeures, sont inscrites à l'actif.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles qui sont acquises séparément sont initialement comptabilisées au coût. Le coût des immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé à la juste valeur à la date de l'acquisition. À la suite de la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, le cas échéant. La durée de vie utile des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant soit déterminée ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon leur durée de vie utile et font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La période d'amortissement et la méthode d'amortissement pour les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont revues à chaque date de clôture. Des changements de la durée de vie utile attendue ou de la consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont considérés comme des facteurs modifiant la période ou la méthode d'amortissement, le cas échéant, et sont traités comme des changements d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est constatée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

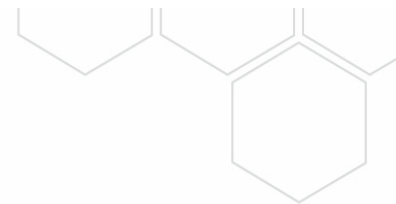
Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées au coût et sont amorties en utilisant la méthode et les durées de vie utile suivantes :

Relation client	Linéaire	10 ans
Technologie	Linéaire	10 ans
Brevets, licences et logiciels	Linéaire	5 et 10 ans

GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie d'une acquisition par rapport à la juste valeur estimée des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas assujéti à l'amortissement et sa valeur est présentée au coût moins le cumul des pertes de valeur. Il est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si les circonstances portent à croire qu'une dépréciation doit être constatée.

Aux fins des tests de dépréciation, un goodwill est attribué à chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») qui devrait bénéficier de synergies générées par le regroupement d'entreprises. Les UGT pour lesquelles un goodwill a été attribué sont soumises à des tests de dépréciation annuellement ou plus ou plus fréquemment si les circonstances portent à croire que la valeur comptable ne pourra être recouvrée. Si la valeur la plus élevée entre la juste valeur recouvrable de la juste valeur de l'UGT moins son coût de vente et la valeur d'utilité est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est attribuée d'abord pour réduire la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité puis aux autres actifs de l'unité au prorata sur la base de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Une dépréciation pour un goodwill ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.



DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation s'il existe une indication que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer s'il y a une dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants des autres actifs, la Société estime la valeur recouvrable du groupe d'actifs auquel appartient l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle, en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'un groupe d'actifs est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors ramenée à sa valeur recouvrable. La dépréciation est aussitôt comptabilisée à titre d'amortissement additionnel. En cas de reprise ultérieure d'une dépréciation, la valeur comptable est augmentée à l'estimation révisée de la valeur recouvrable, mais uniquement dans la mesure où celle-ci n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée auparavant. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge d'amortissement de la période.

FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges dans les états du résultat net et du résultat global dans la période où elles sont engagées, à moins que certains critères soient remplis.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) doit être comptabilisée si, et seulement si, tous les éléments suivants ont été démontrés :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

À ce jour, la Société n'a comptabilisé à l'actif aucuns frais de développement.

Les frais de recherche et de développement présentés aux états consolidés du résultat net et du résultat global comprennent les coûts de production de graphène et les frais de vente et de recherche sur les propriétés du graphène. Ils incluent également les frais de consultants externes pour les activités de recherche sur le graphène, la rémunération des employés et les autres charges d'exploitation engagées dans le cadre des activités de recherche et développement.

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont initialement évalués au coût puis amortis. L'évaluation initiale des coûts est déterminée par le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, moins les incitatifs à la location à recevoir et les paiements de location effectués à la date de début ou avant, plus les coûts directs initiaux et les coûts de restauration. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements de location qui ne sont pas payés à la date de début, actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société. L'obligation locative est ensuite évaluée en utilisant un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant de l'obligation locative et est ensuite ajustée pour tenir compte des intérêts et des paiements de location. La Société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les baux à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins, et les baux visant des actifs de faible valeur. La Société comptabilise les paiements de location associés à ces contrats de location comme une charge selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

IMPÔTS

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net et du résultat global sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt sur le résultat est également comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres, respectivement.

L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt attendu à payer sur le revenu imposable pour l'exercice aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière et tout ajustement de l'impôt à payer résultant des exercices précédents.

En général, l'impôt sur le résultat différé est comptabilisé en fonction des différences temporaires survenant entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, l'impôt sur le résultat différé n'est pas comptabilisé s'il résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de l'opération, n'affecte ni le résultat net comptable ni le résultat net imposable.

L'impôt sur le résultat différé est déterminé sur une base non actualisée aux taux d'imposition et les lois adoptées ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé est réalisé ou que le passif est réglé. L'actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible sur lequel les différences temporaires déductibles pourront être utilisées. L'actif et le passif d'impôt différé sont présentés comme non courants.

PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation légale ou implicite actuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour régler l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable. Les provisions ne sont pas comptabilisées pour les pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie soit nécessaire lors du règlement est déterminée en fonction de la catégorie d'obligations dans son ensemble. Une provision est comptabilisée même si la probabilité d'une sortie à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations peut être faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des charges censées être nécessaires pour éteindre l'obligation à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges d'intérêts.

AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

La Société offre un régime de retraite à prestations déterminées à certains employés non canadiens. La charge de retraite nette est basée sur des calculs actuariels effectués annuellement par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul de la charge au titre des avantages du personnel repose sur des hypothèses comme le taux d'actualisation pour mesurer les obligations, la mortalité probable et la rémunération future prévue. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses. La part acquise du coût des services passés résultant des modifications apportées au régime est immédiatement comptabilisée aux états consolidés du résultat net et du résultat global. La part non acquise est amortie sur une base linéaire sur la période résiduelle moyenne jusqu'à ce que les droits aux prestations deviennent acquis. Le passif comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations déterminées à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime, ainsi que des ajustements pour tenir compte du coût des services passés non comptabilisé. La valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations déterminées est calculée en actualisant les sorties de fonds futures estimatives à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés de qualité dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée du passif au titre des avantages de retraite connexe. L'ensemble des gains et des pertes actuariels découlant du calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations déterminées et de la juste valeur des actifs du régime sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et inclus aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Si le fonds est en déficit au sens de la loi suisse, la fondation collective, responsable de la gestion du fonds, pourrait éventuellement demander une contribution égale de l'employeur, des salariés et des retraités, ce qui crée une obligation actuarielle selon IAS 19, et ce, même si la sortie de ressources économiques n'est pas probable.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations déterminées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées, c'est-à-dire au fur et à mesure que le service lié aux employés est rendu.

CAPITAL-ACTIONS

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts additionnels directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés en déduction du produit dans les capitaux propres de la période au cours de laquelle les actions sont émises.

RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées aux employés est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits avec une augmentation correspondante de la réserve. Une personne est considérée comme un employé lorsque la personne est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou fournit des services similaires à ceux fournis par un employé direct, y compris les administrateurs de la Société. Les paiements fondés sur des actions à des non-salariés sont évalués à la juste valeur des biens ou services reçus ou à la juste valeur des instruments de capitaux propres émis, s'il est déterminé que la juste valeur des biens ou services ne peut être évaluée de manière fiable, et sont comptabilisés à la date à laquelle les produits ou services sont reçus.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options d'achat d'actions sont acquises. La juste valeur des options attribuées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options Black Scholes, en prenant compte des modalités et d'attribution des options. La détermination de la juste valeur à la date d'attribution exige que la direction fasse des estimations, notamment sur le taux d'intérêt sans risque, la volatilité et la durée de vie moyenne pondérée prévue.

À chaque date clôture, le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être acquises. Lors de l'exercice d'une option d'achat d'actions, tout montant lié à la valeur initiale de l'option d'achat d'actions, ainsi que le produit de l'exercice, sont reclassés de la réserve au capital-actions.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est fondé sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la Société au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action reflète la dilution potentielle des équivalents d'actions ordinaires, comme les options d'achat d'actions en cours, dans le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, s'ils sont dilutifs.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS DE LA DIRECTION DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Voici les jugements importants de la direction utilisés dans l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés.

À plusieurs reprises lors de la préparation des états financiers consolidés, la direction pose des jugements, fait des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues continuellement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future affectée.

Les informations sur les jugements, estimations et hypothèses importants qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont présentées ci-dessous.

a) Aide financière gouvernementale et R&D

L'aide financière gouvernementale est comptabilisée comme autre revenu de l'exercice au cours duquel les coûts sont engagés, à condition que la Société soit raisonnablement certaine, selon le jugement de la direction, que l'aide gouvernementale sera reçue. L'aide financière gouvernementale doit être examinée et approuvée par l'administration fiscale et il est possible que les montants accordés diffèrent des montants enregistrés par la direction. Dans les cas où il serait raisonnable de croire que certains montants perçus devraient être remboursés, une provision est constituée.

b) Dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill

Une perte de valeur est comptabilisée pour l'excédent de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur recouvrable. Pour déterminer la valeur recouvrable, la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de chaque actif ou UGT et détermine un taux d'intérêt approprié afin de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le processus de mesure des flux de trésorerie futurs attendus, la direction formule des hypothèses sur les bénéfices bruts futurs. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent varier et entraîner des ajustements importants des actifs de la Société au cours des prochains exercices. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation implique l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et de l'ajustement approprié aux facteurs de risque propres à l'actif.

c) Comptabilisation des revenus sur les contrats d'outillage distincts

Les prix des contrats d'outillage sont généralement fixes; cependant, les changements de prix, les demandes de modification et les annulations de programmes peuvent avoir une incidence sur le montant final des produits comptabilisés à l'égard d'un contrat. Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, lesquels sont calculés en utilisant les coûts engagés à ce jour et le total des coûts estimatifs du contrat. Les coûts du contrat sont estimés au moment de la signature du contrat et sont revus à chaque fin de période. Des ajustements aux estimations initiales des coûts totaux du contrat sont souvent nécessaires au fur et à mesure que les travaux visés par le contrat progressent et que l'expérience est acquise, même si la portée des travaux visés par le contrat peut ne pas changer. Lorsque les estimations actuelles du produit total du contrat et du coût total du contrat indiquent une perte, une provision pour la perte totale du contrat est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la perte est déterminée. Les facteurs pris en compte pour arriver à la perte prévue sur un contrat comprennent, entre autres, les dépassements de coûts, les coûts non remboursables, les demandes de modification et les changements de prix potentiels.

d) Actif d'impôt différé

La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la probabilité de revenus imposables futurs, afin d'estimer la mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé peuvent être réalisés. Les estimations sont basées sur les prévisions budgétaires approuvées les plus récentes de la Société, qui sont ajustées en fonction des revenus et dépenses non imposables importants et des limites spécifiques à l'utilisation de toute perte ou crédit fiscal inutilisé. Les règles fiscales et les stratégies de planification fiscale dans les nombreux territoires dans lesquels la Société exerce ses activités sont soigneusement prises en considération. La direction utilise son jugement pour évaluer des faits et des circonstances spécifiques afin d'évaluer les limites juridiques ou économiques ou d'autres incertitudes et pour déterminer le nombre d'années à inclure dans la période de prévision.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

LES NORMES ET LES MODIFICATIONS AUX NORMES EXISTANTES SUIVANTES ONT ÉTÉ ADOPTÉES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Modification à IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie et à IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir

Le 25 mai 2023, l'IASB a publié les modifications définitives d'IAS 7 et d'IFRS 7 qui traitent des exigences d'information à fournir afin d'améliorer la transparence des accords de financement des fournisseurs et de leurs effets sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une entreprise. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence au 1^{er} juillet 2024.

LES NORMES ET LES MODIFICATIONS AUX NORMES EXISTANTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PUBLIÉES ET LEUR ADOPTION EST OBLIGATOIRE POUR LES PÉRIODES COMPTABLES FUTURES

IFRS 18 – Présentation et information dans les états financiers

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *Présentation et information à fournir dans les états financiers* afin d'améliorer la présentation de l'information concernant la performance financière. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Elle maintient de nombreuses exigences d'IAS 1 inchangées. IFRS 18 s'applique aux périodes de présentation de l'information annuelles commençant à partir du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise.

La nouvelle norme comptable introduit des modifications importantes à la structure de l'état du résultat net d'une société et de nouveaux principes pour le regroupement et la ventilation de l'information. Les principales incidences de la nouvelle norme comptable comprennent :

- L'introduction d'un nouveau sous-total du résultat d'exploitation et une exigence pour que tous les produits et charges soient répartis entre trois catégories distinctes basées sur les principales activités de la société : Exploitation, investissement et financement;
- Des informations à fournir sur les mesures de performance de la direction;
- L'ajout de nouveaux principes pour le regroupement et la ventilation de l'information;
- Exiger que le tableau des flux de trésorerie commence par le résultat d'exploitation;
- La suppression du choix de méthode comptable pour la présentation des dividendes et des intérêts.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, sur la Société.

Modifications à IFRS 9 – *Instruments financiers* et IFRS 7 – *Instruments financiers : informations à fournir*

En mai 2024, des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* ont été publiées. Les incidences principales des modifications comprennent ce qui suit :

- la clarification du moment de la comptabilisation et de la décomptabilisation d'un actif ou passif financier, notamment en précisant qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement. En plus de ces clarifications, les modifications introduisent un choix de méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des critères sont remplis;
- des précisions concernant le classement des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise et ceux donnant lieu à des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû;
- des informations supplémentaires à fournir pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Ces modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est autorisée, et il sera possible d'adopter par anticipation uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, de ces modifications.

4. CRÉANCES ET ACTIFS SUR CONTRAT

	2025 \$	2024 \$
Comptes clients	16 109 384	21 088 302
Moins : provision pour créances douteuses	(93 948)	(185 435)
	16 015 436	20 902 867
Sommes à recevoir du gouvernement	1 181 434	2 949 390
Actifs sur contrat [Note 9]	3 110 063	919 314
Contrats de change à terme [Note 16]	184 849	
Autres créances	307 668	183 599
	20 799 450	24 955 170

La Société revoit tous les montants à chaque période pour déterminer s'il existe un indice de dépréciation et les pertes de crédit attendues seront portées à la provision pour créances douteuses. Les comptes clients ne sont pas en souffrance, sauf des montants de 97 908 \$ et 3 207 \$ [2024 – 504 629 \$ et 258 461 \$] qui sont impayés, respectivement, pour des périodes de 91 à 120 jours et de plus de 120 jours.

La plupart des comptes clients sont donnés en nantissement des facilités de crédit (*Note 10*).

5. STOCKS

	2025 \$	2024 \$
Matières premières et consommables	12 370 656	12 139 611
Travaux en cours	1 636 286	2 045 267
Produits finis	2 711 760	2 849 781
	16 718 702	17 034 659

La Société s'attend à récupérer intégralement ce montant au cours du prochain exercice. La plupart des stocks sont donnés en nantissement des facilités de crédit (*Note 10*). Comme la valeur de réalisation nette est supérieure au coût, il n'y a pas eu de dépréciation des stocks comptabilisé à titre de charge et inclus dans le coût des marchandises vendues pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

a) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	2025 \$	2024 \$
Solde au début	7 652 182	8 997 822
Acquisitions	405 132	423 608
Amortissement	(1 988 439)	(1 852 173)
Effet des écarts de change	61 528	82 925
Solde à la fin	6 130 403	7 652 182
Au 30 juin		
Coût	15 830 218	15 363 558
Amortissement accumulé	(9 699 815)	(7 711 376)
Valeur comptable nette	6 130 403	7 652 182

La plupart des actifs au titre de droits d'utilisation sont des contrats de location visant des terrains et des bâtiments.

b) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain et bâtiment \$	Équipement de production \$	Améliorations locatives \$	Matériel de laboratoire, ordinateurs, meublement de bureau et matériel roulant \$	Total \$
Solde au 1^{er} juillet 2023	9 516 322	38 774 489	2 981 740	10 551 717	61 824 268
Acquisitions	1 355 764	4 258 065	60 807	(200 072)	5 474 564
Cessions	(10 340)	(81 425)	–	(17 000)	(108 765)
Amortissement	(431 508)	(4 745 639)	(440 785)	(1 696 518)	(7 314 450)
Effet des écarts de change	–	272 504	41 802	13 969	328 275
Solde au 30 juin 2024	10 430 238	38 477 994	2 643 564	8 652 096	60 203 892
Acquisitions	1 170 905	13 016 408	139 203	828 104	15 154 620
Cessions	–	(2 285 764)	–	–	(2 285 764)
Amortissement	(474 968)	(4 875 680)	(468 433)	(1 628 170)	(7 447 251)
Effet des écarts de change	–	(33 233)	(3 598)	20 812	(16 019)
Solde au 30 juin 2025	11 126 175	44 299 725	2 310 736	7 872 842	65 609 478
Au 30 juin 2024					
Coût	12 438 119	56 963 866	4 091 018	12 624 625	86 117 628
Amortissement accumulé	(2 007 881)	(18 485 872)	(1 447 454)	(3 972 529)	(25 913 736)
Valeur comptable nette	10 430 238	38 477 994	2 643 564	8 652 096	60 203 892
Au 30 juin 2025					
Coût	13 609 024	67 671 247	4 227 702	13 467 297	98 975 270
Amortissement accumulé	(2 482 849)	(23 371 522)	(1 916 966)	(5 594 455)	(33 365 792)
Valeur comptable nette	11 126 175	44 299 725	2 310 736	7 872 842	65 609 478

La plupart des immobilisations corporelles sont données en garantie des facilités de crédit (Note 10).

La valeur comptable nette des équipements de production détenus en vertu de contrats de location au 30 juin 2025 était de 10 994 291 \$ [2024 – 3 723 845 \$]. Les acquisitions d'équipements de production visés par des contrats de location au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 se sont élevées à 7 821 039 \$ [2024 – néant]. L'amortissement des équipements de production détenus en vertu de contrats de location au 30 juin 2025 était de 463 724 \$ [2024 – 560 637 \$].

Au 30 juin 2025, des montants respectifs de 2 316 774 \$, 7 063 624 \$ et 97 599 \$ étaient comptabilisés au titre de bâtiments, d'équipements de production et d'ordinateurs qui n'étaient pas encore utilisables et qui n'avaient pas commencé à être amortis [2024 – 1 278 007 \$, 437 425 \$ et néant].

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

a) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relation client \$	Technologie \$	Brevets, licences et logiciels \$	Total \$
Solde au 1^{er} juillet 2023	5 576 409	6 521 729	2 423 900	14 522 038
Acquisitions [	—	—	570 386	570 386
Amortissement	(835 005)	(668 895)	(339 777)	(1 843 677)
Effet des écarts de change	4 975	—	679	5 654
Solde au 30 juin 2024	4 746 379	5 852 834	2 655 188	13 254 401
Acquisitions	—	—	571 269	571 269
Amortissement	(837 794)	(668 895)	(376 766)	(1 883 455)
Effet des écarts de change	13 650	—	3 626	17 276
Solde au 30 juin 2025	3 922 235	5 183 939	2 853 317	11 959 491
Au 30 juin 2024				
Coût	8 578 730	6 688 953	3 509 940	18 777 623
Amortissement accumulé	(3 832 351)	(836 119)	(854 752)	(5 523 222)
Valeur comptable nette	4 746 379	5 852 834	2 655 188	13 254 401
Au 30 juin 2025				
Coût	8 592 380	6 688 953	4 084 835	19 366 168
Amortissement accumulé	(4 670 145)	(1 505 014)	(1 231 518)	(7 406 677)
Valeur comptable nette	3 922 235	5 183 939	2 853 317	11 959 491

Au 30 juin 2025, un montant de 646 045 \$ était comptabilisé au titre de logiciels qui n'étaient pas encore utilisables et qui n'avaient pas commencé à être amortis [2024 – 355 401 \$].

b) GOODWILL

	2025 \$	2024 \$
Solde au début	1 919 673	1 919 673
Solde à la fin	1 919 673	1 919 673

Pour les tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill a été affectée à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») de Sigma pour un montant de 460 164 \$ et à celle de Canuck pour un montant de 1 459 509 \$. La valeur recouvrable de chaque UGT a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, qui a été calculée à partir des prévisions de flux de trésorerie avant impôt tirées des budgets approuvés par le Conseil pour le prochain exercice. Les prévisions reflétaient l'expérience passée. La direction estime que tout changement raisonnablement possible des principales hypothèses sur lesquelles repose la valeur recouvrable de l'UGT ne ferait pas en sorte que la valeur comptable de l'UGT dépasse sa valeur recouvrable. Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au cours des exercices clos les 30 juin 2025 et 2024.

8. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2025 \$	2024 \$
Dettes fournisseurs	8 266 698	12 739 863
Charges à payer	8 172 849	5 058 754
Contrats de change à terme [Note 16]	—	415 136
Salaires et retenues d'impôt à la source à payer	4 170 675	4 769 762
	20 610 222	22 983 515

9. ACTIFS ET PASSIFS SUR CONTRAT

Les actifs et passifs sur contrat sont liés à des contrats de fabrication d'outillage avec les clients.

	2025 \$	2024 \$
Solde au début	(2 059 060)	(858 323)
Montant comptabilisé dans les revenus au cours de l'exercice	15 761 388	7 533 316
Contrepartie en trésorerie reçue au cours de l'exercice	(12 482 974)	(8 734 053)
Solde à la fin	1 219 354	(2 059 060)
Actifs sur contrat [Note 4]	3 110 063	919 314
Passifs sur contrat	(1 890 709)	(2 978 374)

10. FACILITÉS DE CRÉDIT

	Échéance	Taux d'intérêt effectif %	2025 \$	2024 \$
Emprunts bancaires, taux fixe et variable	2025 à 2026	3,5 %	857 750	1 522 700
– Montant autorisé de 10 857 750 \$				
Obligations locatives	2025 à 2032	2,4 % à 8,2 %	17 448 582	12 967 373
Dettes à long terme, taux fixe et variable	2027 à 2028	5,05 %	4 312 924	6 346 503
			22 619 256	20 836 576
Moins: portion courante des emprunts bancaires			857,750	4 648 900
Moins: portion courante des obligations locatives			3,430,404	2 490 911
Moins: portion courante de la dette à long terme			2,116,911	3 168 932
			16 214 191	13 127 804

Plusieurs hypothèques mobilières sur des actifs précis de la Société et de ses filiales et sur l'universalité des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures de la Société ont été données en garantie de ces prêts à terme et facilités de crédit. En vertu de ces accords, la Société a accepté de respecter certaines conditions et certains ratios financiers. Au 30 juin 2025 et 2024, l'ensemble des conditions et ratios financiers étaient respectés.

a) EMPRUNTS BANCAIRES ET DETTE À LONG TERME

La Société a des lignes de crédit auprès des trois banques suivantes :

i. Banque Royale du Canada :

Le 25 avril 2024, la Société a conclu une nouvelle convention de crédit qui comprend une facilité renouvelable de 10 000 000 \$, une facilité à terme de 5 000 000 \$, une facilité de location de 30 000 000 \$ (pouvant être augmentée à 45 000 000 \$ si les clauses restrictives sont remplies) et une facilité de location existante de 1 250 094 \$ (*Note 10b*) (les « nouvelles facilités »). Les facilités renouvelables et à terme peuvent être utilisées en dollars canadiens ou en équivalents en dollars américains. La nouvelle convention de crédit a une date d'échéance du 1^{er} juillet 2026 avec une prolongation possible d'un an. Les facilités renouvelables et à terme portent intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le taux *Secured Overnight Financing* (« SOFR ») ou la moyenne du taux *Canadian Overnight Repo* (« CORRA »), selon le type d'avance, plus un écart fondé sur les clauses restrictives. Au 30 juin 2025, la Société avait prélevé 12 293 361 \$ aux termes de ces nouvelles facilités et tous les ratios applicables étaient respectés.

ii. Banque Cantonale Vaudoise :

La Société dispose d'un accord l'autorisant à une ligne de crédit maximale de 500 000 CHF [857 750 \$]. La ligne de crédit porte intérêt à 3,5 %. Une cession générale des débiteurs a été donnée en garantie. Dans le cadre de cet accord, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions et certains ratios financiers. Au 30 juin 2025, la Société avait prélevé 500 000 CHF [857 750 \$] au titre de cette facilité de crédit et toutes les clauses restrictives applicables étaient respectées [2024 – 1 000 000 CHF [1 522 700 \$]].

b) OBLIGATIONS LOCATIVES

La Société a les contrats de location suivant relatifs aux équipements et aux bâtiments :

	2025 \$	2024 \$
Équipements [<i>Note 6a, 6b</i>]	8 697 046	2 188 463
Bâtiments [<i>Note 6a</i>]	8 751 536	10 778 910
Total des obligations locatives	17 448 582	12 967 373

11. OBLIGATIONS LIÉES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

La Société offre un régime de retraite à prestations déterminées à ses employés suisses.

Les employés sont admissibles à ce régime à certaines conditions. Selon l'âge, le salaire et les fonds de retraite applicables, les cotisations ordinaires sont prélevées directement sur le salaire, en tant que pourcentage. La Société verse entre 50 % et 60 % à titre de contribution ordinaire pour les employés. Si le fonds est déficitaire au sens de la loi suisse, la fondation collective, responsable de la gestion du fonds, pourrait éventuellement demander une contribution égale de l'employeur, des salariés et des retraités, ce qui crée une obligation actuarielle selon IAS 19 même si la sortie de ressources économiques n'est pas probable.

La situation de capitalisation des prestations et les montants comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière étaient les suivants:

	2025 \$	2024 \$
Actifs du régime à la juste valeur	5 569 515	4 119 599
Passifs au titre des prestations déterminées	(6 510 981)	(4 659 197)
Déficit des prestations de retraite	(941 466)	(539 598)

Le montant de l'effet plafond des actifs et de l'exigence de financement minimum s'élevait à néant [2024 – néant].

Les variations des passifs au titre des prestations déterminées étaient les suivantes :

	2025 \$	2024 \$
Solde au début	4 659 197	5 463 947
Cotisations des participants	230 714	202 813
Prestations payées	(11 948)	(1 473 398)
<i>Éléments du résultat net</i>		
Coût des services rendus courants	226 843	148 410
Charge d'intérêts	76 592	97 318
Frais d'administration	2 624	2 813
	306 059	248 541
<i>Autres éléments du résultat global</i>		
Perte actuarielle	737 024	53 187
Écart de change	589 935	164 107
	1 326 959	217 294
Passifs au titre des prestations déterminées	6 510 981	4 659 197

La valeur actualisée des passifs au titre de prestations déterminées peut être reflétée de la façon suivante :

	2025 %	2024 %
Participants actifs du régime	57%	56%
Participants touchant des prestations	43%	44%

Les variations de la juste valeur des actifs du régime étaient les suivantes :

	2025 \$	2024 \$
Solde au début	4 119 599	4 891 484
Cotisations de l'employeur	235 588	206 958
Cotisations des participants	230 714	202 813
Prestations payées	(11 948)	(1 473 398)
<i>Éléments du résultat net</i>		
Revenus d'intérêts sur les actifs du régime	68 143	85 606
<i>Éléments du résultat global</i>		
Rendement des actifs du régime	405 806	59 222
Écart de change	521 613	146 914
	927 419	206 136
Actifs du régime à la juste valeur	5 569 515	4 119 599

La Société estime contribuer à hauteur de 238 230 \$ au régime à prestations déterminées au cours du prochain exercice financier.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation et la charge au titre des avantages de retraite de la Société étaient les suivantes :

	2025	2024
Taux d'actualisation	1,3%	1,4%
Augmentation salariale	1,0%	1,0%
Taux d'augmentation des revenus admissibles	0%	0%
Inflation	1,0%	1,0%
Intérêts à long terme sur les comptes de retraite	2,0%	1,4%
Décément de la mortalité et taux de roulement	Tableau BVG / LPP 2020 GT	Tableau BVG / LPP 2020 GT
Décément d'invalidité	Tableau 85 % BVG / LPP 2020 GT	Tableau 85 % BVG / LPP 2020 GT
Retraite	100 % à l'âge de retraite régulier	100 % à l'âge de retraite régulier

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de grande qualité émises par des entités exerçant leurs activités en Suisse, dont les flux de trésorerie correspondent au moment et au montant des versements de prestations attendus. Le taux de mortalité et d'invalidité est basé sur le taux disponible en Suisse pour les régimes de retraite privés. La Société a choisi l'augmentation de salaire et les taux de rotation pour refléter sa situation particulière.

Une variation de 0,25 % des hypothèses actuarielles importantes ci-dessous aurait les effets suivants sur l'obligation au titre des prestations déterminées, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant égales :

	Hausse de 0,25 % \$	Baisse de 0,25 % \$
Taux d'actualisation	(253 016)	270 821
Augmentation salariale	25 206	(25 762)

12. CAPITAUX PROPRES

a) CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, conférant à son porteur le droit de vote et lui permettant de recevoir des dividendes sous réserve de la priorité de paiement des dividendes rattachés aux séries d'actions privilégiées de premier et de deuxième rang et, en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les actifs restants de la Société.

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, sans valeur nominale, pouvant être émises en série, ne conférant à son porteur aucun droit de vote, mais lui permettant de recevoir des dividendes avant les porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de deuxième rang, et en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les sommes prévues par les statuts de la Société en priorité par rapport aux porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de deuxième rang.

Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang, sans valeur nominale, pouvant être émises en série, ne conférant à son porteur aucun droit de vote, mais lui permettant de recevoir des dividendes avant les porteurs d'actions ordinaires et, en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les sommes prévues par les statuts de la Société en priorité par rapport aux porteurs d'actions ordinaires.

Émis

Il n'y a pas d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de deuxième rang émises et en circulation.

Les actions émises et en circulation sont détaillées comme suit :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 1^{er} juillet 2023	169 378 431	180 308 703
Exercice d'options d'achat d'actions	1 230 000	2 374 500
Solde au 30 juin 2024	170 608 431	182 683 203
Solde au 30 juin 2025	170 608 431	182 683 203

b) OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le régime incitatif d'options d'achat d'actions permet à la Société d'accorder aux employés, administrateurs, dirigeants et consultants des options d'achat d'actions de la Société. Le régime est fixe et compte un maximum de 8 000 000 options d'achat d'actions. Les modalités de chaque option octroyée dans le cadre du régime, y compris le calendrier d'acquisition des droits et la date d'expiration, seront déterminées par le Conseil d'administration. Le prix d'exercice de toute option d'achat d'actions sera déterminé par le Conseil d'administration et ne sera pas inférieur au prix du marché des actions ordinaires sous-jacentes au moment de l'attribution.

Le tableau suivant résume l'évolution du nombre d'options d'achat d'actions en circulation pour les exercices clos le 30 juin :

	2025		2024	
	Nombre	Prix moyen d'exercice pondéré (\$)	Nombre	Prix moyen d'exercice pondéré (\$)
Solde au début	2 642 616	2,80	3 175 000	2,51
Options attribuées aux dirigeants, administrateurs et employés	320 184	2,27	1 517 616	2,18
Options exercées	—	—	(1 230 000)	1,36
Options expirées	—	—	(645 000)	2,48
Options renoncées	—	—	(175 000)	3,45
Solde à la fin	2 962 800	2,74	2 642 616	2,80
Options exerçables au 30 juin	1 967 282	2,89	758 332	3,52

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, 320 184 options ont été attribuées. Ces options ont un prix d'exercice entre 2,18 \$ et 2,47 \$ et sont assorties d'une période d'acquisition des droits entre un an et trois ans et d'une date d'expiration de cinq ans à compter de la date d'attribution. Le prix d'exercice est basé sur le cours de l'action la veille de l'octroi.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, 1 517 616 options ont été attribuées. Ces options ont un prix d'exercice entre 1,93 \$ et 2,87 \$ et sont assorties d'une période d'acquisition des droits entre un an et trois ans et demi et d'une date d'expiration entre cinq et dix ans à compter de la date d'attribution. Le prix d'exercice est basé sur le cours de l'action la veille de l'octroi.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2024, 1 230 000 options ont été exercées pour un produit en trésorerie de 1 672 800 \$ et un transfert de la « Réserve » au « Capital-actions » de 701 700 \$. Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options était de 2,15 \$.

Au 30 juin 2025, les options d'achat d'actions émises et en circulation par fourchette de prix d'exercice sont les suivantes :

Fourchette de prix exercice (\$)	Options en circulation			Options exerçables		
	Durée contractuelle restante (en années)	Nombre en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	
1,93	3,44	217 616	1,93	217 616	1,93	
2,14 - 2,87	6,42	1 720 184	2,24	849 666	2,24	
3,12 - 3,85	1,70	925 000	3,59	825 000	3,58	
5,27	1,61	100 000	5,27	75 000	5,27	
	4,57	2 962 800	2,74	1 967 282	2,89	

La juste valeur des options attribuées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes. Les données moyennes pondérées dans le modèle et les justes valeurs à la date d'attribution qui en résultent étaient les suivantes :

	2025	2024
Volatilité	68,75 %	69,04 %
Taux d'intérêt sans risque	3,14 %	3,71 %
Durée de vie attendue	60 mois	60 à 120 mois
Juste valeur moyenne pondérée de l'option	1,35 \$	1,55 \$

La volatilité attendue a été calculée en fonction du cours de l'action historique de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2025 et 2024. Il n'y a pas de rendement en dividendes attendu.

13. REVENUS ET CHARGES

Le tableau suivant résume le détail des revenus pour les exercices clos les 30 juin :

	2025 \$	2024 \$
Vente de produits fabriqués	110 601 830	121 067 620
Revenus de contrats de fabrication d'outillages	15 761 388	7 533 316
Total des revenus de clients	126 363 218	128 600 936
Aide financière gouvernementale	2 555 170	1 096 425
Autres revenus	—	295 007
Total des autres revenus	2 555 170	1 391 432
	128 918 388	129 992 368

L'aide financière gouvernementale consiste en subventions reçues de divers programmes gouvernementaux.

Le tableau suivant résume le détail du coût des marchandises vendues, des frais de recherche et développement et des frais généraux, de vente et d'administration par nature pour les exercices clos les 30 juin :

	2025 \$	2024 \$
Salaires et avantages du personnel	37 084 781	41 063 626
Matériaux et sous-traitance	64 876 638	65 059 841
Réparations et entretien	3 470 303	3 864 975
Honoraires professionnels	3 076 166	2 765 581
Autres charges d'exploitation	16 158 217	15 178 994
	124 666 105	127 933 017

14. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement des taux d'imposition effectifs est le suivant :

	2025 \$	2024 \$
Taux d'imposition prévu par la loi	26,50 %	26,50 %
Perte avant impôt pour l'exercice	9 346 239	10 698 429
Recouvrement d'impôt au taux prévu par la loi	2 476 753	2 835 084
Augmentation (diminution) résultant de :		
Dépenses non déductibles	(526 468)	(385 972)
Effet des écarts de taux d'imposition étrangers	(171 340)	(129 279)
Incidence fiscale des différences temporaires et pertes fiscales non comptabilisées	(2 032 216)	(3 895 512)
Comptabilisation des crédits d'impôt non remboursables	—	263 376
Autres	(57 610)	345 726
Charge d'impôt net	(310 881)	(966 577)

Le rapprochement des de l'actif et du passif d'impôt différé aux 30 juin 2025 et 2024 est le suivant :

	2024 \$	Impôts sur le résultat différés \$	Montant cumulé des ajustements d'écart de change \$	2025 \$
Actif d'impôt différé				
Recherche et développement	546 392	(471 269)	—	75 123
Perte autre qu'en capital	3 131 637	1 110 482	—	4 242 119
Frais de financement	58 714	(18 046)	—	40 668
Autres	689 395	186 562	(7 431)	868 526
Passif d'impôt différé				
Immobilisations incorporelles	(5 653 786)	211 745	—	(5 442 041)
Immobilisations corporelles	(1 166 515)	(364 342)	—	(1 530 857)
Passif d'impôt différé	(2 394 163)	655,132	(7 431)	(1 746 462)

	2023 \$	Impôts sur le résultat différés \$	Montant cumulé des ajustements d'écart de change \$	2024 \$
Actif d'impôt différé				
Recherche et développement	56 933	489 459	—	546 392
Perte autre qu'en capital	3 299 334	(167 697)	—	3 131 637
Autres	693 446	(4 051)	—	689 395
Passif d'impôt différé				
Frais de financement	(16 051)	74 765	—	58 714
Immobilisations incorporelles	(4 164 656)	(1 489 130)	—	(5 653 786)
Immobilisations corporelles	(1 302 190)	135 675	—	(1 166 515)
Passif d'impôt différé	(1 433 184)	(960 979)	—	(2 394 163)

L'actif d'impôt différé est comptabilisé, car la Société estime qu'il est probable qu'elle dispose de bénéfices imposables à l'avenir pour lesquels elle pourra utiliser la perte fiscale différée. Par contre, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été constatés à ce stade du développement de la Société, car il n'est pas possible de déterminer si la Société disposera d'un bénéfice imposable pour lequel elle pourra utiliser l'actif d'impôt différé. Aux 30 juin 2025 et 2024, les éléments significatifs des différences temporaires déductibles non comptabilisées nettes de la Société pour lesquelles aucun impôt différé n'a été constaté sont les suivants :

	2025 \$	2024 \$
Perte autre qu'en capital différées	15 025 350	14 269 985
Immobilisations corporelles	3 092 737	2 165 780
Recherche et développement	1 858 249	1 313 898
Coût de transaction d'émission d'actions	105 141	351 054
Autres actifs	697 472	286 330
Total de l'actif d'impôt différé	20 778 949	18 387 047

Au 30 juin 2025, les années d'expiration des pertes d'exploitation pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière sont les suivantes, présentées par compétence fiscale pour le Canada:

	Fédéral \$	Provincial \$
Plus de 10 ans	60 725 212	64 037 225
2035	631 373	802 180
2034	238 877	227 392
2033	280 508	280 448
2032	126 289	134 806
2031	56 534	56 354
2030	198 140	198 140
2029	129 776	129 743
2028	62 077	62 042
2027	4 756	2 408
Total	62 453 542	65 930 738

Au 30 juin 2025, la Société avait également 1 195 216 \$ de pertes accumulées en Suisse qui commenceront à expirer en 2029.

Au 30 juin 2025, la Société avait accumulé des crédits d'impôt fédéraux pour la RS&DE non remboursables de 1 759 783 \$ qui peuvent être utilisés pour réduire les impôts sur le résultat exigibles futurs, et qui commenceront à expirer à partir de 2033.

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Martinrea est un actionnaire de la Société ayant une influence notable. Des filiales de Martinrea ont acheté des produits enrichis de graphène et des produits de fabrication d'outillages de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 pour un montant de 1 886 585 \$ [2024 – 2 100 003 \$]. Au 30 juin 2025, un montant de 182 038 \$ dû par Martinrea était inclus dans les créances et actifs sur contrat [2024 – 170 088 \$].

La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants au cours de l'exercice était la suivante :

	2025	2024
	\$	\$
Honoraires de consultation, salaires et rémunérations	2 533 936	3 096 161
Jetons de présence	564 309	526 582
Rémunération fondée sur des actions – membres de la direction	704 411	751 915
Rémunération fondée sur des actions – membres du Conseil d'administration	471 243	406 087
	4 273 899	4 780 745

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient, en cas de licenciement sans motif, des paiements aux normes du marché correspondant au salaire de base d'une période allant de douze à dix-huit mois. Les engagements minimaux en vertu de ces accords sont d'environ 1 900 000 \$. Ces ententes exigent que des paiements minimaux supplémentaires d'environ 3 479 000 \$ soient effectués lorsque certains événements, comme un changement de contrôle, surviennent. Aucun événement déclencheur n'ayant eu lieu, les paiements conditionnels n'ont pas été reflétés dans ces états financiers consolidés.

16. ENGAGEMENTS

Au 30 juin 2025, la Société détenait des contrats de change à terme sur devises pour vendre un minimum de 17,2 millions de dollars américains et un maximum de 26,7 millions de dollars américains, selon le taux de change de ces contrats dérivés. Les taux varient de 1,331 à 1,433. Les contrats sont en vigueur jusqu'en février 2027. Au 30 juin 2025, la valeur comptable des contrats de change à terme sur devises dérivés était incluse dans les Créances et actifs sur contrat [2024 – dans les Fournisseurs et charges à payer].

La Société s'est également engagée à acheter des équipements de production pour un montant total de 7 096 026 \$, dont un montant de 4 462 889 \$ a été payé et est inclus dans les états consolidés de la situation financière au poste Dépôts sur équipement au 30 juin 2025.

La Société a signé un bail à long terme d'environ 10 ans visant ses nouveaux locaux qui débutera au cours du premier trimestre de l'exercice commençant le 1^{er} juillet 2025. Les futurs paiements minimaux de location s'élèveront à 13 969 902 \$.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les expositions aux risques de la Société et leur incidence sur les instruments financiers de celle-ci sont résumées ci-dessous.

RISQUE SUR LA JUSTE VALEUR

Les IFRS exigent que la Société fournisse des informations sur la juste valeur de ses actifs et passifs financiers. Les estimations de la juste valeur sont faites sur la base d'informations pertinentes sur le marché et d'informations sur l'instrument financier. La Société est exposée à divers risques financiers résultant de ses activités. Ces estimations sont de nature subjective et comportent des incertitudes sur des questions importantes de jugement et ne peuvent donc pas être déterminées avec précision. Des changements d'hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur ces estimations.

La Société classe ses actifs financiers et ses passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux selon l'observabilité des données utilisées dans leur évaluation. Les hypothèses et méthodes d'évaluation suivantes ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- (i) La juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes clients et autres créances, les emprunts bancaires et les fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison des échéances à court terme de ces instruments;

- (ii) La juste valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt actuel pour les instruments ayant des conditions similaires et des échéances futures. La Société a classé l'évaluation de la juste valeur au niveau 3.
- (iii) La juste valeur des contrats de change à terme est estimée sur la base de la valeur de marché. La Société a classé l'évaluation de la juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données de marché observables.

Les valeurs comptables et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, étaient les suivantes aux 30 juin 2025 et 2024 :

	2025		2024	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Passifs financiers au coût amorti				
Dette à long terme	(4 312 924)	(4 312 924)	(6 346 503)	(6 346 503)
Juste valeur par le biais du résultat net				
Actif (Passif) au titre de contrats de change à terme	184 849	184 849	(415 136)	(415 136)

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie ne remplisse pas ses obligations en vertu d'un contrat et, par conséquent, que cela crée une perte financière pour la Société. La Société a une politique de crédit qui définit les pratiques de crédit courantes. Cette politique exige que tous les nouveaux comptes de clients soient examinés avant d'être approuvés et établit le montant maximum d'exposition au crédit par client. La solvabilité et la santé financière du client sont surveillées en permanence. Au 30 juin 2025, deux clients représentaient 15 % et 14 % des créances clients [2024 – trois clients représentaient 18 %, 14 % et 10 %]. En 2025, deux clients représentaient 31 % et 22 % des ventes [2024 – deux clients représentaient 33 % et 22 %].

La Société établit une provision pour créances douteuses telle que déterminée par la direction en fonction de son évaluation du recouvrement; par conséquent, la valeur comptable des créances et actifs sur contrats représente généralement le risque de crédit maximal. La provision pour créances douteuses, le cas échéant, est incluse dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

La grande partie de la trésorerie de la Société est détenue dans des comptes auprès de banques canadiennes. La direction estime que la concentration du risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers est faible.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

L'approche de la Société en matière de gestion du risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations à leur échéance. Les fournisseurs et charges à payer de la Société ont des échéances contractuelles de moins de 60 jours et sont assujettis aux conditions commerciales normales. La dette à long terme a des échéances allant de deux à trois ans. La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie pour assurer la préservation et la sécurité du capital et maintenir la liquidité.

Au 30 juin 2025, la direction estimait que les fonds disponibles étaient suffisants pour respecter les obligations de la Société et régler les dépenses nettes prévues jusqu'au 30 juin 2026 au moins.

La Société a également fourni un cautionnement et une subordination illimités sur la dette à long terme et les emprunts bancaires de ses filiales.

Le tableau suivant reflète l'échéance contractuelle des passifs financiers de la Société au 30 juin 2025 (paiements en capital et intérêts) :

	Valeur comptable \$	Échéance contractuelle				Total \$
		1 an \$	2-3 ans \$	4-5 ans \$	Plus de 5 ans \$	
Emprunts bancaires	857 750	857 750	—	—	—	857 750
Dettes fournisseurs et charges à payer	16 439 547	16 439 547	—	—	—	16 439 547
Obligations locatives	17 448 582	4 361 543	7 697 669	5 214 918	3 308 574	20 582 704
Dettes à long terme	4 312 924	2 268 964	2 263 041	—	—	4 532 005
Total	39 058 803	23 927 804	9 960 710	5 214 918	3 308 574	42 412 006

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition aux fluctuations du risque de taux d'intérêt en veillant à ce qu'une partie raisonnable de sa dette à long terme soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt sur ses emprunts bancaires et sa dette à long terme, qui portent intérêt à taux variable. Sur la base des soldes impayés au 30 juin 2025, une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt augmenterait (diminuerait) la perte nette consolidée de la Société de 27 321 \$ sur une période de 12 mois.

La plupart des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société portent intérêt à des taux variables. L'exposition aux variations des revenus d'intérêts est limitée en raison du risque de taux d'intérêt.

Les dettes fournisseurs et charges à payer de la Société ne portent pas intérêt.

RISQUE DE TAUX DE CHANGE

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux de change.

La Société dispose d'une facilité de crédit lui permettant de conclure des opérations de contrats de change à terme. Ce montant couvre en partie les besoins potentiels de la Société au cours des 24 prochains mois. La Société surveillera de manière proactive la nécessité d'utiliser cette facilité selon les conditions du marché.

Les transactions en devises étrangères proviennent de certaines opérations de la Société et de ses filiales libellées en devises étrangères autres que leur monnaie fonctionnelle. Le tableau suivant présente un sommaire de l'exposition de la Société aux devises étrangères exprimée en dollars canadiens au 30 juin 2025 :

	Euro \$	Dollar US \$	Total \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 505 427	6 545 895	9 051 322
Créances	631 741	9 877 566	10 509 307
Dettes fournisseurs et charges à payer	(159 772)	(4 518 247)	(4 678 019)
Total	2 977 396	11 905 214	14 882 610

Au 30 juin 2024 :

	Euro \$	Dollar US \$	Total \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	482 728	2 772 014	3 254 742
Créances	968 517	13 810 642	14 779 159
Dettes fournisseurs et charges à payer	(288 538)	(7 031 862)	(7 320 400)
Obligations locatives	–	(5 964)	(5 964)
Total	1 162 707	9 544 830	10 707 537

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025, une variation de 3 % du dollar canadien par rapport aux autres devises, en supposant que toutes les autres variables étaient demeurées inchangées, aurait entraîné une augmentation ou une diminution nette de 317 477 \$ [2024 – 233 004 \$] aux états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société. La Société a couvert son exposition aux fluctuations de change du dollar américain, mais n'applique pas la comptabilité de couverture telle que définie dans IFRS 9.

GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont d'assurer une liquidité suffisante pour permettre le financement interne des projets d'investissement et la poursuite de ses stratégies de croissance interne combinée à des acquisitions complémentaires, de maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et d'offrir un retour sur investissement à long terme à ses actionnaires.

La Société gère sa structure de capital et procède à des ajustements à la lumière des conditions économiques générales, des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société, sur approbation de son conseil d'administration, peut émettre ou rembourser une dette à long terme, émettre des actions ou entreprendre d'autres activités jugées appropriées dans certaines circonstances. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les transactions importantes hors du cours normal des affaires, y compris les propositions d'acquisitions ou d'autres investissements ou cessions importants, ainsi que les budgets annuels d'investissement et d'exploitation.

En plus de la dette et des capitaux propres, la Société peut utiliser les contrats de location comme sources supplémentaires de financement. La Société surveille les ratios d'endettement dans le cadre de la gestion des liquidités et du rendement pour les actionnaires et pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La Société n'est pas soumise à des exigences de capital imposées par des entités externes et sa stratégie globale en matière de gestion du risque de capital demeure inchangée par rapport à l'exercice précédent.

18. INFORMATION SECTORIELLE

Le Décideur en chef de l'Exploitation de la Société analyse les informations de la Société sur deux secteurs à présenter, en fonction des produits :

- **Matériaux avancés, plastiques et produits composites :**
Fournit des produits plastiques et composites standard et personnalisés enrichis au graphène à divers clients des secteurs du transport, de l'emballage, de l'électronique et d'autres secteurs industriels.
- **Cellules de batterie et matériaux :**
Fournit des cellules de batterie Li-ion enrichie de silicium-graphène pour les marchés des véhicules électriques et des outils électriques, de même que pour des usages militaires.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles de la Société.

a) REVENUS ET CHARGES PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Exercice clos le 30 juin 2025:

	Matériaux avancés, plastiques et produits composites \$	Cellules de batterie et matériaux \$	Total \$
Revenus			
Revenus de client	126 279 614	83 604	126 363 218
Autres revenus	1 964 234	590 936	2 555 170
	128 243 848	674 540	128 918 388
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation			
Coût des marchandises vendues	98,183,546	—	98,183,546
Frais de recherche et développement et frais généraux, de vente et d'administration	25,082,476	1,400,083	26,482,559
Rémunération fondée sur des actions	1,435,365	—	1,435,365
Amortissement	9,674,679	1,644,466	11,319,145
Écart de change	415,837	1,293	417,130
	134,791,903	3,045,842	137,837,745
Résultat d'exploitation	(6,548,055)	(2,371,302)	(8,919,357)
Charges d'intérêts nets	(424 030)	(2 852)	(426 882)
Résultat avant impôt	(6 972 085)	(2 374 154)	(9 346 239)

Exercice clos le 30 juin 2024:

	Matériaux avancés, plastiques et produits composites \$	Cellules de batterie et matériaux \$	Total \$
Revenus			
Revenus de client	128 600 936	—	128 600 936
Autres revenus	1 363 689	27 743	1 391 432
	129 964 625	27 743	129 992 368
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation			
Coût des marchandises vendues	101 486 565	—	101 486 565
Frais de recherche et développement et frais généraux, de vente et d'administration	23 761 406	2 685 046	26 446 452
Rémunération fondée sur des actions	1 557 425	—	1 557 425
Amortissement	9 240 036	1 770 264	11 010 300
Écart de change	283 679	3 623	287 302
	136 329 111	4 458 933	140 788 044
Résultat d'exploitation	(6 364 486)	(4 431 190)	(10 458 892)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	18 453	—	18 453
Revenus (charges) d'intérêts nets	137 920	(59 126)	78 794
Résultat avant impôt	(6 208 113)	(4 490 316)	(10 698 429)

b) REVENUS PAR LOCALISATION

	2025	2024
	\$	\$
Revenus *		
États-Unis	72 986 421	74 086 111
Canada	46 482 308	46 072 404
France	3 078 624	2 960 595
Suisse	2 276 454	1 878 891
Autres	4 094 581	4 994 367
Total	128 918 388	129 992 368

* Les revenus sont attribués aux pays en fonction de la localisation des clients.

c) ACTIFS À LONG TERME PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	2025	2024
	\$	\$
Actifs à long terme		
Canada	65 202 142	69 792 433
États-Unis	23 000 665	14 882 292
Suisse	1 879 127	2 301 682
Total	90 081 934	86 976 407

19. ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le contexte économique, fortement touché par l'incertitude entourant l'évolution des relations commerciales avec les États-Unis, continue d'avoir une incidence importante sur les jugements posés ainsi que sur les estimations et hypothèses formulées par la direction aux fins de l'établissement des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2025. Les jugements, estimations et hypothèses qui seront formulés pour les prochaines périodes seront réévalués à la lumière de l'évolution de ce contexte hautement incertain et pourraient donc différer de ceux qui ont été formulés pour la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2025. La Société suit de près l'évolution de la situation et son incidence sur ses résultats et sur sa situation financière.



La chimie du carbone, vecteur de performance

4500 boul. Thimens, Montréal, QC H4R 2P2

www.nanoxplore.ca

TSX : GRA | OTCQX : NNXPF

Suivez-nous

